

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ET DU VIGNOLE NEUCHÂTELOIS.

Paraissant le **MERCREDI** et le **SAMEDI**.

Prix de l'abonnement :		Prix des annonces :		NEUCHÂTEL. — Observations météorologiques. — Mars 1862.									
Pour un an, la feuille prise au bureau fr. 6» —	» expéd. franco par la poste » 7» —	Pour 2 insertions, de 1 à 7 lig., de 50 à 75 cent.	» » de 8 lig. et plus, 10 c. la lig.	JOUR DU MOIS.	TEMPÉRATURE en degrés centigrades.			Baromètre en millim. réduit à 0.	Eau tombée de 24 h. en millim.	VENT DOMINANT.	ÉTAT DU CIEL.	LIMNIMT. en mètr.	Tempér. du LAC en deg. cent.
Pour 6 mois, la feuille prise au bureau » 3» 50	» par la poste, franco » 4» —	Pour 3 insertions, de 1 à 7 lignes, 75 c. à 1 fr.	» » de 8 lig. et plus, 15 c. la lig.		9 h. du m.	Minim.	Maxim.						
On s'abonne au bureau de la Feuille, rue du Temple-neuf, n°3, à Neuchâtel, et dans tous les bureaux de poste.		Une remise est accordée aux abonnés d'un an dès le 1 ^{er} janvier.		18	6,5	5,0	10,5	720,6	0,9	Calme.	Clair. Couv.	2,240	5,3
		Tout envoi doit être affranchi.		19	7	5,5	10	716,4	2,2	Id.	Couvert.	2,260	5,5
				20	5,8	5,0	10	710,0	0,3	Id.	Id.	2,280	5,5

EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE du jeudi 20 mars 1862.

FAILLITES.

1. Pour suivre aux errements de la faillite du citoyen Conrad Stierlin, cafetier, à la Chau-de-Fonds, ses créanciers sont péremptoirement cités à comparaître à l'hôtel de ville de la Chau-de-Fonds, le 14 avril 1862, à 9 heures du matin.

2. Le tribunal civil du Val-de-Ruz a prononcé le décret des biens et dettes du citoyen Lucien Soguel-dit-Piquard, horloger, de Cernier, et de sa femme Cécile née Jeanneret, jadis domiciliés à Cernier, d'où ils sont partis clandestinement. En conséquence, tous les créanciers et intéressés à la masse desdits mariés Soguel-dit-Piquard sont invités à faire inscrire leurs titres et réclamations au greffe de la justice de paix à Fontaines, dès le 21 mars prochain au 12 avril 1862. Ils sont de plus requis de se présenter à la salle d'audience du tribunal à Fontaines, le mercredi 16 avril 1862, à 9 heures du matin, pour assister aux opérations de cette liquidation.

3. Le tribunal civil du Locle a prononcé la faillite du citoyen Fritz Calame allié Berthoud, horloger, âgé de 25 ans, fils de feu Christian-Frédéric Calame et de Louise née Dolder, domicilié au Locle. En conséquence, les créanciers et autres intéressés à la masse du citoyen Calame sont invités à faire inscrire leurs créances et prétentions au greffe de la justice de paix du Locle, depuis le jeudi 20 mars courant, jusqu'au samedi 19 avril 1862, inclusivement, et à se rencontrer à l'hôtel de ville du Locle, le mardi 22 avril 1862, à 9 heures du matin, pour assister à la liquidation.

4. Le 11 mars 1862, madame Angélique née Kannel, veuve de Henri-François Reinhardt, originaire de la Coudre, marchande à Neuchâtel, âgée de 49 ans, fille des défunts Samuel Kannel et Henriette née Boyer, a demandé d'être déclarée en état de faillite. Par jugement en date du 14 mars 1862, le tribunal civil de Neuchâtel a prononcé la déclaration de faillite de la dite Angélique Reinhardt. En conséquence, le juge de paix de Neuchâtel invite les créanciers d'Angélique Reinhardt : 1^o à faire inscrire leurs titres et réclamations avec les pièces à l'appui, au greffe de la justice de paix, depuis le vendredi 21 mars au samedi 19 avril 1862, inclusivement à 5 heures du soir ; 2^o à se rencontrer à l'hôtel de ville de Neuchâtel, salle de la justice de paix, le mardi 22 avril 1862, à 9 heures du matin, pour assister à la liquidation.

SOCIÉTÉS DE COMMERCE.

5. Ensuite des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires de l'UNION HORLOGÈRE dans sa réunion du 22 février 1862, une commission de trois membres, composée des citoyens Aimé-Auguste Hahn fils, Zéline Perret et Auguste Robert-Stauffler, a reçu des pleins-pouvoirs pour diriger la marche de l'établissement, suivre aux opérations de la société et proposer les réformes qu'elle jugera convenable. La commission s'est constituée en nommant pour son président le citoyen Zéline Perret, auquel elle a conféré les pouvoirs nécessaires pour agir et signer au nom de la société. Le citoyen Edouard Robert continuera à remplir les fonctions de gérant de la société,

et il a pouvoir de signer au nom de la dite société, pour toutes les affaires qui rentrent dans ses attributions. Du reste, les citoyens Zéline Perret et Edouard Robert sont seuls autorisés maintenant à signer, es qualités sus-exprimées, au nom de l'Union Horlogère, en sorte que tous les pouvoirs de signer, donnés antérieurement à d'autres personnes, sont et demeurent révoqués.

6. Il résulte d'une déclaration transcrite et déposée au greffe du tribunal civil de Neuchâtel, que la société en nom collectif qui a existé sous la raison Oettinger et Kuchlé, dont le siège était à Neuchâtel, et qui avait pour but la fabrication et la vente de meubles de tous genres, est dissoute dès le 1^{er} janvier 1862 ; que le citoyen Oettinger est chargé de la liquidation et que chacun des associés continuera pour son propre compte le même genre d'affaires.

7. Il appert d'un acte en date du 7 mars 1862, reçu C.-G. Gaberel, notaire, que le citoyen Salomon Dreyfuss, établi à Dornach, département du Haut-Rhin (France), désirant établir en Suisse un magasin de modes et d'accessoires, a choisi pour le représenter, son frère Marx Dreyfuss, marchand, et la femme de celui-ci, Caroline née Nordmann, modiste, demeurant les deux à Neuchâtel, auxquels il donne procuration, de, pour lui et en son nom, acheter, vendre et faire toutes autres opérations nécessitées pour l'établissement du magasin dont il s'agit.

Fin de l'extrait de la Feuille officielle.

IMMEUBLES A VENDRE

Vente d'une belle propriété,

dans la ville de Neuchâtel.

Le lundi 31 mars courant, à 4 heures, M. Dardel exposera en vente par voie de minute, sa propriété située au haut des Terreaux, route de la gare, n° 1, consistant en un bâtiment dans le bas, une maison commode, vaste et bien bâtie, plus haut, verger et jardin potager, vigne, terrasse et tonnelle, avec beaucoup d'arbres fruitiers, espaliers et arbres d'agrément, entrée sur la route de la gare et issue sur la rue du Tertre. Cette propriété, par sa belle position au centre de la ville, d'où l'on jouit d'une vue admirable sur la ville, le lac et les Alpes, en fait un séjour des plus agréables, comme habitation de ville et de campagne.

La vente aura lieu le dit jour, **lundi 31 mars**, à 4 heures, dans la maison même.

Propriété à vendre,

rière Neuchâtel.

Le samedi 12 avril prochain, à 5 heures, on vendra publiquement et par voie de minute, en l'étude du notaire J.-F. Dardel, à Neuchâtel, une possession située sur la route des Parcs, se composant d'une maison bâtie tout récemment, bien distribuée, ayant 2 appartements, dix chambres, bûcher, et des dépendances commodes ; du terrain en nature de jardin, plantation et vigne d'une contenance de 2 ouvriers ; elle jouit des vignes en bise et en vent, en joran le chemin des Parcs, et en uberre le chemin de fer du Jura industriel ; on y jouit d'une belle vue et du soleil toute la journée.

La vente aura lieu le dit jour, 12 avril, aux conditions favorables qui seront lues. La mise à prix est fixée à fr. 10,500 et le rapport annuel est de fr. 700.

VENTE D'IMMEUBLES

rière St-Blaise et Cornaux.

Le notaire soussigné exposera en vente publique par voie de minute, dans l'hôtel de Commune de Cornaux, **MARDI 25 DU COURANT**, dès les 7 heures du soir, les immeubles ci-après désignés, composant les excédants des terrains acquis par la Compagnie du chemin de fer Franco-Suisse.

1^o A **Pré-rond**, rière St-Blaise, un terrain en labour au midi de la voie ferrée, contenant en surface 191 perches carrées, 51 pieds, jouite de vent et d'uberre la route cantonale et de bise M. Jules Dardel.

2^o Au dit lieu, au nord de la voie ferrée, un terrain en gazon avec plusieurs pruniers, contenant 42 perches carrées, 68 pieds, jouite de vent et de joran le chemin des Rièdes, et de bise M. Jules Dardel.

3^o Aux **Rièdes du bas**, près Souaillon, une vigne au nord du chemin de fer, divisée en quatre lots, le plus petit de 2¹/₂ ouvriers environ, et le plus grand de 4 ouvriers, jouite de vent et de joran la commune de Cornaux, et de bise M^{lle} E. Feissli.

4^o Aux **Rièdes**, en bise du passage à niveau du chemin de fer, et au nord de la voie ferrée, une vigne contenant environ 4⁵/₄ ouvr., jouite de joran un chemin, et de bise M. J.-F. Matthey

5^o Au dit lieu et au midi du chemin de fer, une vigne d'environ 3 ouvriers, longeant la route cantonale.

6^o Au **Rouge-Bec**, une vigne d'environ 5¹/₂ ouvriers, au midi du chemin de fer et longeant la route, jouite de bise MM. les frères A. et E. Clottu.

7^o Au bout des vignes et au midi du chemin de fer, une vigne contenant environ 4 ouvriers et pouvant être divisée en deux lots ; elle jouite de bise M. Ch.-Auguste Juan, et d'uberre Mad. veuve Clottu-Clottu, et MM. A^{te} et Eug. Clottu frères.

8^o A **Ruz-de-Grange**, une vigne au midi du chemin de fer, contenant environ 2 ouvr., jouite de vent M. Ch.-A. Juan, de bise MM. A^{te} et Eug. Clottu, et d'uberre M. Alex. Clottu, du Lion-d'Or.

9^o Aux **Barres**, un terrain en vigne contenant 1¹/₆ d'ouvriers, jouite d'uberre MM. Aug. et Eug. Clottu.

10^o Au dit lieu, une vigne contenant 2¹/₃ d'ouvrier, jouite de vent MM. A^{te} et Eug. Clottu, de bise M. Ferd. Gagnebin, et d'uberre M. Alex. Clottu du Lion-d'Or.

11^o Aux **Étroites**, au nord du chemin de fer, un excédant de vigne d'environ 1¹/₂ ouvrier, jouite de joran MM. frères Andrié et autres, de bise M. Ferdinand Clottu, et d'uberre une issue.

Pour voir ces immeubles et pour les conditions de la vente, s'adresser au notaire Aug. Junier, à Saint-Blaise.

VENTE PAR VOIE D'ENCHÈRES.

11. On vendra par voie d'enchères publiques, jeudi 27 mars 1862, dans le magasin au rez-de-chaussée de la maison de l'ancien hôtel de la Balance, à Neuchâtel, les marchandises de la masse de D^{lle} H^{lle} Brossin, tailleur et marchande de modes. Ces marchandises consistent en **rubans, velours, guipures, soieries, nouveautés, et diverses étoffes**. On vendra aussi une grande vitrine à quatre buffets, une dite plus petite, et une grande banque avec portes et tiroirs, le tout

neuf. Les montes commenceront à 9 heures du matin.

A VENDRE.

12. A vendre, une charmante **petite voiture** à un cheval, fermée de glaces. S'adr. au bureau d'avis.



L'établissement de Préfargier offre à vendre une centaine de beaux pieds d'arbres d'ornement, en bloc si possible ; ils sont en ce moment en pépinière et prêts à être transplantés. Les amateurs sont priés de ne pas tarder à s'annoncer.

M. Gretilat, négociant, à Auvernier,

Fait savoir au public et particulièrement à sa clientèle, qu'il liquidera quelques étoffes : telles que draps pour militaires et autres, milaines, tricot et plusieurs autres étoffes pour habillements d'hommes et d'enfants, et des toiles de tout genre qu'il cédera au prix coûtant. Le même rappelle que son magasin est toujours bien assorti en étoffes nouveautés pour dames et pour messieurs, et de tout ce qui concerne la literie : crin, laine, plume, coton et couil pour matelas.



François **Périllard**, marchand de chaussures, à Colombier, a l'honneur d'annoncer à sa clientèle et à l'honorable public qu'il vient de recevoir un grand et bel assortiment de chaussures pour la saison d'été, qu'il vendra à des prix avantageux.

Corsets pour dames et fillettes.

Chez M^{lle} **Junod**, rue du Seyon, on trouvera un grand choix de corsets cousus, sans couture, dits **impératrice**, etc., ainsi qu'un choix varié de résilles et filets ; et très-prochainement des manches et gants fil d'Ecosse, nouveautés.

Elle est toujours assortie de gants de peau en tout genre et dont la qualité est avantageusement connue. Ces articles sont cotés à des prix raisonnables.

17. A vendre, un petit **char d'enfant**, ayant peu servi. S'adr. au bureau d'avis, qui indiquera.

Au magasin d'épicerie sous le Concert, à vendre, au prix de facture, par provision, macaronis, vermicelles, bougies, raisins Malaga, figues, canelle de Ceylan, décoratoires, balances grande et petite, layette à 16 tiroirs, huile à lampe et d'olive très-bonne qualité, soude et mélasse, pruneaux, vinaigre rouge de Bourgogne. Un fourneau et une seille neuve fer-blanc, un puitre.

19. Dans trois semaines ou un mois au plus tard, on débitera un **four à chaux** de première qualité, situé à proximité de la route, près de Rochefort ; prix de la bosse prise sur place, fr. 6. Les amateurs sont priés de se faire inscrire chez M. Jacquet, pintier, à Rochefort, ou chez le propriétaire, Perrier, entrepreneur, à Corcelles.

20. Environ 500 pieds fumier de cheval. S'adr. à la fabrique de papier de Serrières.

21. A vendre, environ 500 pieds fumier de vaches et chevaux. S'adr. à Christian Furrer, rue de la Treille.

22. A vendre d'occasion, une **chaloupe** quillée avec sa voilure. S'adr. au bureau de cette feuille.

A la librairie Kissling.

Une partie de **papier écolier**, dont la qualité ne laisse rien à désirer, à un prix très-avantageux. La même librairie est toujours bien assortie en fournitures d'école et de bureau. — A la veille des distributions des **PRIX D'ÉCOLE**, on céderait à cet effet une partie d'ouvrages divers, instructifs, à des prix très-réduits.

24. M. **EDOUARD BOVET** offre à vendre une partie de **BARDEAUX** pour couvreurs, et une caisse **mastic dill gris** pour roc ou marbre.

25. M. Jean Sommer, menuisier-ébéniste, rue des Epancheurs, n° 4, prévient le public qu'il est assorti de toute espèce de meubles, tels que table ronde, lits-de-repos, bois-de-lit, chaises, etc. Le même se charge de recevoir en commission du bois à scier pour placage, panneaux, etc., qu'il peut livrer tout scié chaque jeudi, à un prix raisonnable.

26. On offre à vendre, en bloc et à très-bas prix, un fond de magasin consistant en objets de mercerie, poterie, gants, bas, chaussures et étoffes de tout genre, habillements confectionnés et autres articles dont le détail serait trop long.

De plus une maison située à la Grand-Fontaine. S'adr., pour les prix et les conditions, à M. Hartmann, place du Collège, n° 199, à Fribourg.

CRIN VÉGÉTAL noir et blanc, à vendre au quintal chez M. Ed. Bovet, commissionnaire.

Jacob BÄSEN, épicier, rue du Seyon et des Moulins, rappelle au public que son magasin est toujours bien pourvu en épicerie; on trouve aussi chez lui pois et haricots, chocolat, cacao, moutarde, ainsi que diverses liqueurs, telles que: eau de cerise, rhum, cognac, extrait d'absinthe, eau de canelle, eau de genièvre, parfait amour, curaçao, crème de menthe, et **bon vin rouge**. Il espère mériter la confiance du public par la bonne qualité de ses marchandises et par la modicité de ses prix.

AVIS.

Les syndics nommés à la masse en faillite de la société L'Éplâtelier et C^e, brasseurs aux Genèveys sur Coffrane, préviennent les amateurs de bière de la ville de Neuchâtel et du vignoble, qu'ils peuvent se procurer de la bonne bière chez M. Auguste Quinche, à Neuchâtel, qui a le dépôt de la brasserie des Genèveys pour la ville.

13. FEUILLETON.

DE QUÉBEC A LIMA.

Journal de voyage dans les deux Amériques, en 1858 et 1859, par le vicomte de Basterot.

IX

LA HAVANE.

La Havane, 2 janvier 1859.

Le *Cahaba* quittait le port de la Nouvelle-Orléans le 8 décembre à 7 heures du matin; et le 30, dans l'après-midi, les tours sarrasines du château de Moro se dressaient devant nous.

De la Nouvelle-Orléans à son embouchure, le Mississippi domine constamment les campagnes environnantes, où s'étendent les plantations de cannes à sucre, ou des marécages couverts d'une végétation épaisse et malsaine. En fait d'êtres animés, rien que des négrillons presque nus qui crient à la porte de leurs cases, et des vautours pelés, perchés sur les débris innombrables qui flottent sur les ondes lépreuses. En approchant de la mer, le fleuve se divise en plusieurs bras, et forme un delta qui ressemble à celui du Nil, sauf la fécondité. Ici ce ne sont plus que des plaines de roseaux et des jungles. Quelques maisons de bois sur pilotis paraissent encore, mais ce sont celles des pilotes; ils y vivent aussi isolés, aussi enfermés que sur leurs barques. Longtemps avant d'entrer dans le golfe, nous l'apercevons déjà autour de nous; la bande de terre qui nous en sépare n'a qu'une centaine de pas de large, mais elle continue pendant plusieurs milles. Enfin, nous franchissons la barrière un peu avant le coucher du soleil,

Formulaire de location.

A vendre des formulaires de locations, imprimés, chez M. Ch. Lichtenhahn, rue de l'Hôpital.

DÉBALLAGE.

M^{me} **SERVANT**, de la Chaux-de-Fonds, vient de débiller au rez-de-chaussée du n° 5, rue des Epancheurs, à côté de la Fleur-de-Lys, un grand assortiment de chaussures de Paris pour dames et enfants.

Bottines double semelle, galoche vernie, f. 5»50
 » élastiques, galoche vernie, fr. 7»—
 » satin-laine, à talon, » 6»50
 » satin-laine, » 4»—
 » prunelle grise. » 2»50
 » satin en grain gris, élastique, » 3»50
 Souliers satin-laine, galoche vernie, » 4»50
 » étoffe, » 1»50
 Bottines à boutons, galoche vernie, » 6»—
 » » pour enfants, » 3»50
 » » pour fillettes, » 4»50
 Souliers en veau, pour hommes, 10»50

Un grand assortiment de parapluies en soie, de fr. 7 à fr. 10.

Un grand choix d'en-tout-cas, de fr. 3»50 à fr. 10. Parapluies en coton, à fr. 5.

Elle se charge des raccommodages et recouvrements de parapluies, à très-bas prix.

J. COMTESSE fils, rue de l'Hôpital, a l'avantage de faire savoir au public qu'il vient de recevoir un assortiment complet de **gants de peau**, de Grenoble, pour hommes et pour femmes.

Bas et chaussettes, fabrication anglaise.

Peignes d'écaille. Savons de toilette en tous genres.



JAQ. MOURAIRE,



rue du Seyon, maison Bouvier, n° 1,
à côté du magasin de madame Jeanfaure,

Prévient l'honorable public de la ville et des environs, et principalement ses pratiques, qu'il vient de recevoir de Paris, un grand assortiment de parasols, ombrelles et en-tout-cas en tout genre, nouveauté.

Aperçu de quelques articles:

En-tout-cas, assez bonne qualité, au prix de fr. 4, 5, 6 fr., et au-dessus. — Ombrelles nouveauté, à franges, à fr. 5, 6, 7 fr. et au-dessus. — Un joli choix de parapluies en soie en tout genre, parapluies en toile et parapluies alpaca — Un riche assortiment de soieries pour recouvrements de parapluies, parasols, en-tout-cas. — Toujours très-bien assorti en couvertures en laine blanche et en coton, tapis de table, tapis, foyer, descentes de lit en tout genre. Tapis de chambre à l'aune, diverses qualités, sacs de visite et de voyage, et malles de voyage.

Il vient aussi de recevoir un joli choix de gants en peau, de Paris et de Grenoble, en tout genre.

Le tout à des prix très-réduits.

EMPRUNT DE LA VILLE

de Neuchâtel.

Tirage le 1^{er} mai prochain.

Primes en 1862: fr. 53,000, 5000, 1000, 500, 100, 50, etc. On peut se procurer des obligations **originales**, à fr. 10»75 c. la pièce, valables pour tous les tirages jusqu'à ce qu'elles sortent, chez **Albert Bovet**, rue Purry, 4.

Lettres et argent franco.

NB. Rachat des titres après le tirage au cours du jour.

55. Chez Henriad-Mullhaupt, relieur, rue de la Place-d'Armes, encore un choix de romans neufs, de Montépin, Féval, H. de Kock, Foudras, Gondrecourt, DuPlessis, et autres, qu'il céderait à un prix raisonnable.

Librairie Samuel Delachaux, éditeur
à Neuchâtel.

Annales historiques du comté de Neuchâtel et Valangin, par Jonas BOYVE, 5 gros vol. brochés ou reliés, **A UN PRIX TRÈS-AVANTAGEUX.**

Choix d'albums pour photographies, depuis 5 fr. à 22 fr.

D'occasion:

On abonnera au **Magasin des Demoiselles**, 61 à 62, pour le prix de **DIX** francs au lieu de quinze. — On pourra également faire une forte déduction sur un abonnement du premier semestre 62 de la **Mode illustrée.**

La même librairie vient de compléter son assortiment de fournitures d'école et de bureau, entre autres une partie d'**excellent papier écolier**, qui pourra être vendu par rame à un prix très-réduit.

CONSERVATION DE LA VUE

Avec les verres régénérateurs



de M. Mulhauser, opticien expérimenté et aussi consciencieux qu'habile, qui

s'est fait connaître avantageusement par un court séjour qu'il a fait à Neuchâtel dernièrement. Étant de retour de son voyage aux Montagnes, M. Mulhauser vient de nouveau offrir ses services aux personnes qui sont atteintes de vue faible, myopes ou presbytes, et qui pourraient avoir besoin de son art et se procurer de ses excellents verres renommés pour la conservation et le rétablissement de la vue, à des prix très-modérés.

La réputation et la confiance méritée qu'il s'est acquise chez nous, comme ailleurs où il a séjourné, est un sûr garant qu'on peut s'adresser à lui en toute confiance, pour tout ce qui concerne la vue. Il est descendu, comme la dernière fois, hôtel du Faucon, chambre n° 12, au 2^e étage, où il reçoit de 9 h. à midi et de 2 à 5 h. du soir.

NB. Il se rend à domicile lorsqu'on le fait demander.

AVIS AUX FABRICANTS

DE CHOCOLAT.

Machines à fabriquer le chocolat, à trois cylindres en granit, perfectionnées. Adresser les demandes à l'usine de la Coulouvrenière, à Genève.

39. **Des bois-de-lit** en sapin, à une et à deux personnes, à un prix très-avantageux. S'adr. à M. Reinhard, peintre, près le Temple-neuf.

40. Le comité de la Société Neuchâteloise d'agriculture prévient messieurs les agriculteurs que MM. Gyger et Georget, à Neuchâtel, ont bien voulu recevoir dans leurs magasins quelques instruments, tels: char de campagne, charrues Dombasles, herses, hache-paille, buttoir, etc., destinés à être vendus. Ces instruments, qui ont figuré à l'exposition de 1861, ont pour la plupart obtenu des primes et seront vendus au prix coûtant.

Lors de la dernière exposition, il est resté au manège de Colombier, un tablier de cuisine marqué I. G. 24; on peut le réclamer chez M. Barrelet-Leuba, en présentant un autre tablier identique.

41. A vendre, un tas de fumier de bœuf, d'environ quatre à cinq cents pieds. S'adr. à Auguste Vuithier, boucher.

42. On offre à vendre 350 pieds fumier de vache. S'adr. chez Léon Junod, boucher, à Colombier.

et quoique l'eau soit encore bourbeuse pour quelque temps, nous sommes bien sur l'Océan. La soirée est admirable; de grands vaisseaux, les voiles gonflées par un vent favorable, nous suivent longtemps; puis les étoiles se lèvent dans un ciel pur.

Le lendemain, la mer est bleue comme le lapis, les dauphins suivent le sillage rapide du navire, des poissons volants s'élançant devant la proue; nous apercevons le nautilus, ce ravissant coquillage des tropiques; et, pas trop nombreux à bord, bien nourris, contents, sans mal de mer, nous sommes tentés de traiter d'imposteurs les voyageurs qui parlent des fureurs du golfe du Mexique.

L'entrée du port de la Havane est admirable: d'un côté le château du Moro, de l'autre un second fort crénelé et les tours et campaniles de la ville; puis l'on tourne, et l'on se trouve dans un vaste bassin, complètement abrité de tous les vents. Les grands vaisseaux de guerre, sur lesquels flottent les étendards castillans, les barques légères qui sillonnent le port, les chants d'une population bruyante, les palmiers qui couvrent les collines d'alentour, le coucher du soleil qui baigne de teintes chaudes toute cette scène méridionale, nous captivent et nous ravissent. Malheureusement, nous commençons à sentir une chaleur peu agréable pour des Européens; puis l'hôtel de Mme Alby est si plein, que l'on nous entasse dans de petites chambres sous les toits. Nous devons payer pour ce logement, plus un déjeuner et un dîner, 17 fr. 50 c. par personne. Malheureusement enfin, aucun des domestiques ne comprend un mot de français ou d'anglais.

Cependant, dès la première nuit, nous allons nous promener sur la place d'Armes, en face du palais du gouverneur.

Près de fontaines jaillissantes, sous des palmiers et d'autres arbres des tropiques, la musique militaire joue des airs d'opéra; une population vêtue d'habits de toile s'y promène, tandis que tout autour les dames havanaises prennent des glaces, étendues dans leurs volantes.

La ville de Havane proprement dite est entourée de trois côtés par la mer; à l'ouest, elle est ceinte par de vieilles murailles. A l'intérieur de ces murailles règne une promenade, plantée de beaux arbres, qui se nomme l'Alameda; au delà s'étendent de vastes faubourgs très-populeux.

Outre l'Alameda et la place du palais du gouverneur, il y a encore un bon nombre de promenades à la Havane et dans les environs. Nous citerons la villa de l'Évêque, où nous avons été le soir du 1^{er} janvier. C'est un jardin à peine entretenu, où croissent, avec une richesse et une profusion extraordinaires, toutes les fleurs des tropiques, et des rejetons, devenus presque sauvages, de nos principales fleurs d'Europe.

Mais la plus jolie de ces promenades est celle qui s'étend dans la ville même, le long du port, en face du Moro, entre le marché aux poissons et la caserne. C'est là qu'il fait bon venir le soir respirer la brise de la mer. Le matin, le marché aux poissons mérite d'être visité à cause des milliers de poissons aux formes bizarres, aux couleurs brillantes, que nous ne connaissons que d'après les planches des livres d'histoire naturelle. C'est près de ce marché

qu'est placée la cathédrale, qui contient le tombeau du grand Christophe Colomb. Elle est très-solidement construite, et peu élevée, de crainte des tremblements de terre.

D'après ce qui précède, on voit que la Havane ne manque pas d'intérêt. Mais la chaleur gâte tout; elle empêche même de jouir de la nature; l'incurie, la paresse, le manque d'obligeance répugnent et révoltent. Enfin, l'odorat est désagréablement impressionné par la planteur des manufactures de tabac; rien n'est plus infect que la préparation de ces cigares excellents, qui rendent cette ville célèbre parmi les fumeurs. Les habitants semblent préférer les cigarettes, et les femmes elles-mêmes les fument continuellement.

Nous partons demain pour Matanzas. Les paysages des environs sont, me dit-on, les plus beaux de l'île de Cuba.

Matanzas, 4 janvier 1859.

Le 3 janvier, avant le jour, nous traversons la Havane pour aller prendre le chemin de fer de Matanzas. A peine nous mettons-nous en marche, que le soleil se lève. Les palmiers, les cocotiers se détachent sur un ciel doré. D'abord les flammes du matin envahissent l'Orient, puis des langues de feu sortent de la fournaise, on dirait un arbre qui brûle; ainsi devait être le buisson dans lequel Jéhova apparut à Moïse. Il y a quelques nuées blanches dans le ciel. Qu'on se figure la réunion de toutes les splendeurs des tropiques avec l'inépuisable variété du ciel du Nord!

Nous marchons lentement. De temps en temps, nous apercevons ces misérables cabanes nommées ranchos. Elles sont construites

En vente
à la librairie Samuel Delachaux,
à Neuchâtel.

Dernières nouveautés.

Deux ans au Brésil, par F. Biard; un magnifique volume orné de 180 gravures sur bois.

Étude sur l'Épître aux Hébreux, par E. Guers; un vol., fr. 6.

Sermons prêchés dans le midi de la France, en 1861, par Bouvier, pasteur; un v. in-12, fr. 2.

Le gain de la mort, sermon prêché dans l'Eglise française de Berne, à l'occasion de la mort de M. le pasteur Schaffter, par H. Du-Bois, 50 c.

J.-G. de la Fléchère; esquisse historique par Ruffet, 30 c.

Rose Evelyn; ouvrage pour la jeunesse, 40 c.

Recueil d'anecdotes et d'historiettes; 2^e édition, 75 c.

Quelques épis de la Canaan céleste, 50 c.

Conseils pédagogiques d'après certains passages de l'Écriture sainte, traduit de Flattich, fr. 1.25.

Rapport sur le concours agricole de Colombier, du 21 septembre 1861, 20 c.

Deux contes d'Anderson: le Scarabée et la Papillon, 50 c.

44. De beaux tuteurs d'arbres, de 5 à 10 pieds de longueur. S'adresser à M. Philippe Roulet, à Peseux.

45. A vendre une baratte provenant de l'exposition de Colombier. S'adr. à A^e Galland-Poyet, à Auvernier.

46. A vendre, tout un entrain de cave avec un certain nombre de tonneaux vides. S'adr. au n^o 6, à côté de l'hôpital bourgeois.

47. A vendre, un chien âgé de 15 mois, forte race, manteau noir et blanc, quelques taches jaunes, pouvant servir pour un boucher et même très bon pour la garde. S'adr. à H.-F. Perrin, à Noiraigue.

48. A vendre, un char d'enfant. S'adr. à H. Schuppisser, rue des Moulins, 39, au 3^e.

49. On offre à vendre, un bon cheval de trait et pour la selle, ainsi qu'un char-à-banc (char de côté), un dit à l'Allemande et un autre à échelles. S'adr. à M^{me} Roulet-Donny, à Peseux.

50. A vendre, quelques cents plantons choux pain de sucre hivernés, et choux rouge d'Erfurt. S'adr. à Simon Benoit, jardinier, au Plan de Serrières.

51. A vendre ou à louer, faute d'emplacement, une petite baraque de foire portative, presque neuve. S'adr. à Adèle Bouvier, cour de la Balance, n^o 11.

en pisé, et couvertes de feuilles de palmiers. Nous voyons plus rarement les quartiers de nègres et les hacientas de colons, qui sont peintes en rouge, en bleu, ou en jaune.

En somme, le pays est plus plat et moins cultivé que je ne croyais. Une grande partie des vallées est occupée par ces fourrés de lianes appelés jungles dans l'Inde, et ici, chaparral. Cependant, un peu avant d'arriver à Guymès, nous passons à travers une magnifique prairie, parsemée de cocotiers et d'orangers.

L'aspect du vallon d'Youmourri, profond amphithéâtre qui s'ouvre immédiatement derrière Matanzas, ravit les yeux inaccoutumés à la splendeur de cette végétation méridionale; de tous côtés, des palmiers, des orangers, des haies de cactus, des bananiers, puis des lianes fleuries, autour desquelles voltigent des colibris et d'autres petits oiseaux au plumage brillant.

5 janvier.

Nous avons passé toute la matinée sur la plage, à chercher comme de vrais enfants, de ces beaux coquillages qu'on voit dans les musées en Europe. De grands vautours voletaient près de nous, et nous aurions pu facilement les blesser à coups de pierre. Ce sont eux seuls qui débarrassent les rues de toutes les immondices, déposées là par l'incurie d'une population malpropre. Aussi ces vidangeurs ailés sont très-appréciés, et sous les peines les plus sévères, la police reconnaissante défend de les molester. Ils ne sont guère plus sauvages que des oies ou des dindons.

(La suite prochainement.)

Papeterie Gerster-Fillieux.

JEAN NIGGLI, successeur.



informe son honorable clientèle et le public en général, que son magasin continue à être des mieux pourvu, comme du passé, de tous les articles concernant la papeterie, articles de bureau, de dessin et d'école; papier de musique, ainsi que des portefeuilles fins et ordinaires pour musique; psaumes avec reliure d'ivoire et velours, garniture d'argent; cartonnages fins, encadrements de tout genre pour dessins et photographies; grand choix d'articles pour fleurs, presses à copier de différents prix, copies de lettres, encre à copier et encre ordinaire, encre à marquer le linge sans préparation aucune; un joli choix de porte-monnaie, carnets de notes et portefeuilles de poche fins et ordinaires, grand choix de buvards, plis pour notaires, albums pour dessin, etc.

Il profite de cette occasion pour informer ses anciennes pratiques et le public en général, qu'il continue la reliure avec de bons ouvriers, et qu'il fera tous ses efforts pour contenter, espérant que l'on voudra bien lui continuer dans ce nouveau local, la bienveillance qu'on lui a témoignée jusqu'à maintenant.

55. A vendre, un bon piano bien conservé. S'adr. au bureau d'avis, qui indiquera.

A vendre, des meubles pour un magasin d'épicerie, qui consistent en banque, corps de tiroirs, vitrine et balances. Les prix en seront très-avantageux pour la personne qui prendrait le tout. S'adresser au bureau de cette feuille.



Ad. Stauffer arrivera le 17 mars, à Versoix, avec un bon choix de 25 chevaux de race anglo-normande et anglo-percheronne, pour la selle, le cabriolet, et quelques paires bien appareillées.

Magasin Borel-Wittnauer.

Dépôt de la verrerie de Semsales.

Grand assortiment de bouteilles de toutes contenances, à des prix avantageux. Un joli choix de bouchons. Graines fourragères.

Esparcette garantie, de fr. 2.50 à 2.50 la mesure, graine de chanvre, trèfle violet et blanc, fenasse et ray-gras anglais et d'Italie.

57. Des tas de foin de diverse qualité, pour chevaux et vaches, à prendre sur place ou à rendre à Neuchâtel. S'adr. à M. Aimé Challes, à Fontaines.

ON DEMANDE A ACHETER.

58. On demande à acheter de rencontre, un bon potager, pouvant servir pour un ménage de six à huit personnes. S'adr. au bur. d'avis.

A LOUER.

59. A louer, une chambre meublée se chauffant. S'adr. à Louis Rossel, rue de la Place-d'Armes, n^o 5, au rez-de-chaussée.

60. Pour la St-Jean, trois appartements bien éclairés, au soleil levant, d'où l'on jouit d'une vue très-étendue sur le lac et les Alpes, composés chacun de trois chambres, cuisine, chambre à serrer, cave, bûcher et jardin. S'adr. à Samuel Roulet, menuisier-ébéniste, à Peseux.

61. Pour la St-Jean, à Montmollin, un logement d'où l'on jouit de la vue du lac et des Alpes. S'adr. à Christian Hintenlang, à Montmollin.

62. Au centre du village d'Auvernier, un petit logement de 2 chambres, cuisine et dépendances, avec portion de jardin. S'adr. à M. Gretillet, négociant, au dit lieu.

63. A louer, pour la St-Jean, dans la maison de Mad. Haller, à St-Blaise, un logement tout-à-fait indépendant, composé de six chambres, cuisine, cave, galetas et bûcher. Une belle portion de jardin dépend de cet appartement. S'adr. à M. DeBrot, au dit lieu.

64. Pour la Saint-Jean, à Marin, un appartement agréablement situé, composé de 5 chambres, cuisine, cave, bûcher, mansarde; plus, une belle grande galerie et la jouissance d'une terrasse. S'adr. pour les conditions, à Mad. Cécile Davoine, au dit lieu.

65. Logement de quatre chambres, en ville, pour la St-Jean ou plus tôt. Le bureau d'avis indiquera.

Quelques logements à remettre pour la St-Jean, au quartier des Parcs. S'adr. au notaire Quinche, lundi 24 courant, de 8 heures à 11 heures du matin.

67. A louer, pour la Saint-Jean, à Cornaux, un petit appartement d'une chambre, cuisine, chambre à serrer, galetas et cave. S'adr. à Mad. Suzette Charles, au dit lieu.

68. Pour la Saint-Jean, à Auvernier, un logement de 3 chambres, galetas et cave. S'adr. à Guillaume Péters, marchand à Auvernier.

69. Un joli logement, à remettre dès le 1^{er} mars, à des personnes tranquilles, pour la belle saison ou à l'année, meublé ou non meublé, comme on le désirera, dans le village de Bôle, composé de trois chambres, quatre si on le désire, cuisine, chambre à serrer, et exposé au soleil. S'adr. à Marie Durig, à Bôle.

70. Pour la St-Jean, un logement de deux chambres, avec cuisine et dépendances, au 3^{me} étage de la maison n^o 5, rue des Halles. S'adr. au bureau d'avis.

71. A louer, pour la St-Jean, un petit logement de trois pièces, avec cuisine et dépendances, au faubourg du Crêt, n^o 15. S'adr. à M. Eugène Borel, dans la dite maison.

72. Pour la St-Jean, en ville, 3 logements composés chacun de deux chambres, cuisine et dépendances, le tout très-bien éclairé, ainsi qu'un magasin et arrière-magasin dans la même maison. S'adr. au bureau d'avis.

73. De suite, une jolie chambre à deux lits, bien meublée et qui donne sur un jardin. S'adresser maison Neuve, 3^{me} étage, logement 8, côté de bise.

74. A louer, pour la St-Jean, un magasin, faubourg du lac, n^o 4. S'adr. au magasin de meubles, n^o 5, aux Terreaux.

75. A louer, de suite ou pour la St-Jean, pour la belle saison ou à l'année, un joli logement au premier étage d'une maison, agréablement située au milieu d'un jardin, et ayant vue sur le lac et les Alpes. S'adr. à M. Kybourg, jardinier au plan de Serrières, à cinq minutes de Neuchâtel.

76. A louer, pour la St-Jean prochaine, l'appartement du rez-de-chaussée de la maison connue sous le nom d'hôtel du Faubourg, à Neuchâtel, composé de grand salon, petit salon, une dizaine de chambres de maîtres; plus, chambres de domestiques, dites à serrer, galetas, jardin, écurie, remise et fenil. Il y aurait peut-être moyen de s'arranger avec le locataire actuel pour entrer en jouissance avant la St-Jean. S'adr. au bureau de M. Lardy, docteur en droit et avocat, à Neuchâtel.

77. On offre avec la pension, une grande chambre meublée, au rez-de-chaussée, indépendante, deux fenêtres, belle vue au midi. S'adr. aux Parcs, n^o 4.

78. Le 1^{er} étage de la maison n^o 4, à la Grand'rue, est à remettre pour la Saint-Jean à un ménage tranquille et sans enfant. S'adr. au propriétaire.

79. A louer, de suite, une chambre meublée se chauffant, pour une ou deux personnes. S'adr. au magasin Dasen, rue du Seyon.

80. Pour la Saint-Jean, à louer deux chambres bien éclairées, ayant poêles et cheminée, une cuisine, une très-bonne cave et galetas. Rue de l'Hôpital, n^o 9, 2^{me} étage.

81. A louer, de suite, une belle chambre meublée, rue du Seyon, n^o 2.

82. A louer, pour la St-Jean, un logement de 5 ou 6 chambres et dépendances, très-avantageux par sa belle situation et son prix. S'adresser rue de l'Industrie, n^o 4, second étage.

83. Pour de suite, une chambre meublée, à la Boine, n^o 6. On y jouit de la vue du lac et des Alpes.

84. A louer, de suite, un logement remis à neuf, situé aux environs de la ville, composé de 2 chambres avec cabinet, cuisine et dépendances. S'adr. à M. Ammann, marchand de fer, ruelle Fleury.

85. On offre à louer, pour St-George ou de suite, un beau grand logement et jardin. S'adr. chez Henri-Emile Gretillet, à Montmollin.

86. A remettre, pour la Saint-Jean prochaine, plusieurs appartements remis à neuf, exposés au soleil et au centre de la ville, ayant chacun cinq pièces, petite chambre de domestique, cuisine, galetas et cave. S'adr. au bur. d'avis.

87. A louer, de suite ou pour la fin du mois, une belle grande chambre bien meublée, ayant le soleil, située au centre de la ville. S'adr. Grand'rue, n^o 10, au 2^{me} étage.

88. A Montmollin, pour y passer la belle saison, un logement meublé, composé de deux chambres et une cuisine, ayant vue sur toute la chaîne des Alpes, et jouissant du soleil levant et couchant. S'adr. au bureau d'avis, qui indiquera.

89. Pour la St-Jean, le magasin n^o 2, occupé actuellement par M. Peillon, à la Maison Neuve. S'adresser à la maison des Orphelins.

90. De suite, à louer, une chambre meublée rue des Épancheurs, n^o 11, 2^{me} étage.

91. A louer, à Colombier, de suite ou pour la Saint-Jean, un bon et grand bouteiller et une cave, voûtés tous deux, ayant une issue indépendante sur la rue. S'adr. pour les voir et pour les conditions, à M. George Belperrin, à la rue d'en bas, à Colombier.

ON DEMANDE A LOUER.

92. Deux dames désirent louer pour la St-Jean ou plus tôt, un logement de trois chambres, avec cuisine et dépendances, préférablement au faubourg. S'adr. à M. Meckenstock, prof. de musique, à Vieux-Châtel, n^o 2.

93. Deux personnes sans enfant, demandent à louer, pour St-Georges ou St-Jean, en ville ou dans l'un des villages du vignoble, mais de préférence en ville, une pinte bien située, avec un petit logement. S'adr. au bur. d'avis.

94. Pour le 23 avril prochain ou pour la St-Jean, on demande un petit appartement de deux chambres, avec un petit magasin au rez-de-chaussée pour un détail d'épicerie, si possible au centre de la ville. S'adr. au bur. d'avis.

95. On demande à louer, pour le 1^{er} octobre prochain une maison contenant 5 à 6 belles chambres de maître, avec caves, magasin au rez-de-chaussée, écurie et fenil; on accepterait préférablement une maison située à 2 minutes de la ville. S'adresser au bureau d'avis.

96. On demande à louer, le plus tôt possible, un appartement de deux pièces, cuisine, etc. S'adr. au bureau de cette feuille.

OFFRES DE SERVICES.

97. Un jeune bernois de 18 ans, robuste et intelligent, de toute moralité et d'une brave famille, lequel parle déjà passablement le français, aimerait avoir l'occasion de se perfectionner dans cette langue, et pour cela désire trouver une place de commissionnaire dans une maison de commerce ou comme aide dans un magasin; il sait bien écrire et chiffrer. S'adr. à Samuel Keller, chez M. Gauchat, juge, à Prêles, près de Douane.

98. Une demoiselle de la Suisse allemande, parlant bien français et recommandable sous tous les rapports, désire trouver une place comme demoiselle de magasin. S'adr. pour les renseignements à M^{me} Lanson.

99. Une jeune fille demande une place de bonne d'enfant, ou pour aider à tout faire dans un ménage. S'adr. au bureau d'avis.

100. Une jeune fille de 19 ans, très-recommandable, ayant déjà servi, parlant les deux langues, désirerait une place de bonne pour la St-Jean. S'adr. à M. de Perregaux.

101. Une bonne nourrice demande une place pour entrer de suite. S'adr. chez Jacob Zuttel, à Gléresse.

102. Une jeune fille d'une famille respectable du canton de Zurich, aimerait se placer en qualité de bonne ou de femme de chambre dans une bonne maison. Elle pourrait aussi entrer chez une maîtresse tailleur, connaissant bien cet état. Elle ne demanderait point de salaire, moyennant qu'elle fût bien traitée et qu'elle eût l'occasion de bien apprendre le français qu'elle comprend déjà un peu. S'adresser à la pension Guillod-Vespy, à Cortaillod.

103. L. Falcay, confiseur et pâtissier, successeur de Schorpp-Ruffli, à Neuchâtel, demande un apprenti intelligent, fort et robuste.

103. Une très-bonne cuisinière wurtembergeoise, recommandable et porteuse de bons certificats, cherche à se placer de suite dans une bonne maison. S'adr. au bureau d'avis.

104. Une jeune bernoise recommandable, qui sait cuire et s'entend passablement aux travaux domestiques, désire entrer en place. S'informer au bur. d'avis.

105. Une fille de 50 ans, qui a l'habitude du service, cherche à se placer pour la cuisine ou pour tout faire. S'adr. à mad. de Pury-Marval.

106. Une demoiselle d'une très-bonne famille de Zug, d'une personnalité fort douce et avenante, aimerait se placer en qualité de bonne, dans une bonne maison de la ville. Ses prétentions sont modestes, moyennant qu'elle eût l'occasion d'apprendre le français qu'elle comprend déjà un peu. S'adr. au bur. d'avis.

107. Une jeune personne du canton d'Argovie, qui parle passablement le français et qui sait tous les ouvrages du sexe, désire se placer de suite à Neuchâtel, pour soigner un petit ménage ou comme femme de chambre. S'adr. à Mad. veuve Henriette Roulet-Paris, à Peseux.

DEMANDES DE DOMESTIQUES.

108. On demande pour le 23 avril, une cuisinière parlant le français, connaissant bien la cuisine et munie de bons certificats. S'adr. rue l'Industrie, n° 5.

109. On demande un valet de ferme âgé de 20 à 30 ans, très au fait des travaux de la campagne et sachant soigner et conduire les chevaux. Plus, un jeune vacher connaissant bien la tenue d'une écurie. S'adr. à M. Constant Dubied, à Couvet.

110. On demande pour entrer de suite, un bon domestique connaissant parfaitement l'agriculture. Inutile de se présenter sans bonnes preuves de moralité. S'adr. chez M. Jules Jeanneret-Thiébaud, fabricant de cadrans, à Colombier.

111. On demande une domestique au-dessus de 20 ans, parlant le français, robuste et de bonnes mœurs, sachant soigner le bétail et se charger également des soins d'une maison de campagne. Inutile de se présenter sans de bons certificats. S'adr. à M. ou à M^{me} Dubois, à la Coudre.

OBJETS PERDUS ou TROUVÉS.

112. Perdu en ville, un carnet d'adresses, contenant une feuille d'étiquettes colorées; le remettre hôtel du Soleil, contre récompense.

113. Perdu, dans la ville, une broche en or émaillée. La rapporter au bur. d'avis, contre récompense.

114. On a perdu, mercredi 19, du faubourg à la gare par l'hôtel Rougemont et dans le train de Neuchâtel à Yverdon, une boîte de montre en or, marquée M. C. On est prié de la rapporter contre récompense au faubourg, n° 10.

115. On a perdu une broche en or avec peinture en émail. La personne qui l'a trouvée est priée de la rapporter rue du Château, n° 11, contre une récompense de fr. 40.



116. Il s'est égaré, le 17 mars, dans la rue du Musée, un **CHAT ANGORA BLANC**; les personnes chez qui il aurait pu se rendre, sont priées de bien vouloir le rapporter, contre récompense, chez Samuel Delachaux, libraire, en ville.

AVIS DIVERS.

117. Une famille respectable du Petit-Huningne, près Bâle, désirerait placer son fils âgé de 15 ans, dans une bonne famille de la ville, et recevrait en échange un jeune garçon qui pourrait fréquenter les collèges de Bâle. S'adr. à Alphonse Guinand, à l'Évole.

118. On demande à emprunter, pour la St-George ou St-Jean prochaine, contre garantie suffisante, une somme de 10 à 12,000 fr. dont on payerait l'intérêt au 5%. S'adr. poste restante, à Neuchâtel, sous les initiales A. Z.

119. M. TAVELLI, depuis longtemps dans cette ville, ayant encore quelques heures à disposer, offre ses services pour des leçons de langue italienne aux personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance. S'adr. à M. Sam. Delachaux, libraire.

120. Les propriétaires de bâtiments situés dans la circonscription municipale de Neuchâtel et Serrières, sont informés qu'ils peuvent retirer dès à présent leurs nouvelles polices d'assurances, au bureau de M. Bachelin, notaire, secrétaire de la commission d'expertise.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

M. le docteur Guillaume demeure maintenant rue du Môle, maison actuelle de la préfecture, au 1^{er} étage.

122. Un jeune homme intelligent pourrait entrer en apprentissage chez un relieur, dans la Suisse française, à des conditions très-favorables. S'adr. par lettres affranchies, au bureau de cette feuille.

FOURNITURES

aux écoles militaires cantonales, à Colombier.

Un concours public est ouvert pour les fournitures nécessaires aux écoles militaires qui auront lieu cette année, à Colombier.

Pain de froment de bonne qualité, par ration de une livre et demie fédérale;

Viande de bœuf ou de vache, de bonne qualité, les quatre quartiers seulement, par ration le $\frac{5}{8}$ poids fédéral.

Les personnes qui désireront entreprendre ces livraisons, pourront prendre connaissance des conditions d'engagement, soit des formules de convention, au bureau du soussigné. Les soumissions devront lui être adressées d'ici à fin mars, cachetées et affranchies, sous le titre de: **Fournitures pour les écoles cantonales de Colombier.**

Les soumissions devront indiquer le nom de la caution solidaire que doit fournir chaque soumissionnaire.

Neuchâtel, le 14 mars 1862.

Le commissaire des guerres.
Alp. POYET, major.

MONUMENT RESSINGER.

Les citoyens démocrates qui veulent concourir à l'érection d'un monument à la mémoire du docteur Reisinger, sont informés qu'une liste de souscription est déposée au cercle National, à Neuchâtel. Le taux officiel de la souscription est de quarante centimes.

Vice-consulat de France,

à Neuchâtel.

Le vice-consul de France a l'honneur de prévenir les personnes qui auraient à s'adresser au vice-consulat, que la chancellerie est provisoirement transférée hôtel Bellevue, et ouverte, tous les jours non fériés, de midi à 4 h.

126. Une famille respectable dont le chef est administrateur des douanes allemandes à Lœrrach, près de Bâle, désire placer son fils âgé de 15 ans dans une bonne famille de la ville ou des environs, et recevrait en échange un garçon ou une fille qui suivrait les leçons des bons collèges qui existent à Lœrrach. S'adr. au bureau d'avis, qui indiquera.

127. Une famille de Neuchâtel aimerait prendre en pension une ou deux jeunes filles qui pourraient suivre les classes ou recevoir des leçons à la maison. Pour les conditions, s'adr. au bureau d'avis, qui indiquera.

La Commune de Savagnier ayant décidé de revêtir la tour de son église en zinc ou en fer battu, le conseil administratif invite les entrepreneurs qui seraient disposés à se charger de cet ouvrage, à envoyer leurs offres d'ici au 10 avril prochain, au citoyen Louis Bourquin, président du dit Conseil.

Pour le conseil administratif de Savagnier,
Son secrétaire, Aug. VUILLIOMENET.

129. Mad. Henriette Oppliger, sage-femme patentée par le conseil d'état vaudois, se recommande aux personnes qui pourraient avoir besoin de ses soins, soit comme garde-malades, soit pour poser des sangsues, ventouser, etc. Elle espère par son activité et ses connaissances, mériter la confiance qu'elle sollicite. Sa demeure est rue des Moulins, n° 17.

AVIS.

Une dame recommandable sous tous les rapports, désirerait reprendre un café ou une pinte, à desservir pour la St-Jean ou de suite si l'occasion s'en présentait, à Neuchâtel ou les environs; on préférerait la ville. Pour renseignements, s'adresser à M. David Bertholet, à Yverdon.

Société de musique. AVIS AUX CHORISTES.

Les répétitions pour le concert spirituel sont fixées comme suit:

Tous les jeudis à 7 heures du soir, répétition pour tous les choristes. — Quelques répétitions préparatoires étant nécessaires, les dames sont priées de se rencontrer mardi et samedi à 5 heures, et les messieurs à 8 heures.

Conférence publique pour hommes.

Lundi 24 mars, à 8 h. du soir, aux Bercles, **Les expéditions à la recherche de Franklin,** par M. H. JUNOD, ingénieur.

Jean STEMFPLI prévient l'honorable public, qu'à partir du dimanche 16 courant, les bateaux de louage seront transférés au grand port devant l'hôtel Bellevue. On trouvera toujours chez lui de bonnes chaloupes à voile et à tente (pour dames), avec ou sans rameur. Chantier de construction et réparation, faub. de l'Hôpital, 54.

PAR ADDITION.

134. A louer, un logement de 3 chambres, cuisine et dépendances, à la rue de l'Industrie, maison n° 8, 2^{me} étage, côté de vent, pour la St-Jean prochaine. S'adr. à la Société de construction.

ÉTAT CIVIL DE NEUCHÂTEL.

PROMESSES DE MARIAGE ENTRE

Jean Samuel Kuntz, négociant, bernois, domic. à New-York, et Jenny-Frédérique Guir, domic. à Neuchâtel.

NAISSANCES.

Le 15 mars. William-Albert, à Paul Dardel et à Françoise née Wilks, de Neuchâtel.

Le 15. Catherine, à Mathias Klaiher et à Margarita née König, wurtembergeoise.

Le 16. Frédéric-Louis, à Frédéric-Louis Brossin et à Susette-Sophie née Giroud, neuchâtelois.

Le 16. Marie-Françoise, à Jean-Alexandre Kohler et à Marie-Marguerite née Frohwein, bernois.

Le 16. Blanche, à Isaïe Schwob et à Caroline née Picard, français.

Le 16. Rose, aux mêmes.

Le 17. Eugène-Alphonse, à Pierre-Marie Tornafol et à Emma-Françoise née Reuge, français.

Le 17. Jean-Edouard, à Jean-Joseph Niggli et à Francisca-Marguerite née Schenk, soleurois.

Le 19. Elise, à Henri-Louis Perret et à Madeleine née Grunwald, de la Sagne.

DÉCÈS.

Le 17 mars. Frédéric-Auguste Petitpierre, 82 ans, 11 mois, 20 jours, époux de Rosalie née Meuron, de Neuchâtel.

Le 17. Suzette-Jeanette née Vuillemin, 28 ans, 5 mois, 11 jours, épouse de Jean-Abram-Daniel Joly, vaudois.

Le 18. Eugénie Jeanrenaud, née Jeanneret, 61 ans, journalière, de Môtiers.

Le 20. Justin-Alfred, 1 mois, 9 jours, fils de Jean-Henri Schneider et de Marie née Frauchiger, bernois.

Le 20. Jean-Wilhelm, 3 ans, 11 mois, 24 jours, fils de Nicolas Nobs et de Anna-Barbara née Neuenschwander, bernois.

PRIX DES DENRÉES

au marché de Neuchâtel du 20 mars 1862

Pommes de terre, le boisseau	fr. — 90
Carottes, le boisseau	— 70
Raves id.	— 60
Choux, la tête	— 10
Pommes, la gerle	— 13
Miel, la livre	— 1
Paille de seigle, 10 chars, à fr. 5-60 le quintal.	
de froment, 12 » » 4-80 »	
Foin: 16 » » 4-30 »	

Nouvelles.

Etats-Unis. — Les faits se succèdent rapidement sur le théâtre de la guerre, et les dernières nouvelles, dont nous allons donner le résumé, font prévoir des événements plus graves encore et peut-être plus décisifs.

Des manifestations unionistes ont eu lieu dans plusieurs villes du Sud. A Richmond même, la capitale politique des Etats séparatistes, on a dû faire des arrestations, et la ville a été déclarée en état de siège.

60,000 confédérés sont concentrés à Savannah, où une attaque des fédéraux est attendue. Les forces du Sud sont aussi réunies en grand nombre sur le Potomac inférieur, où une bataille aura probablement lieu; la dépêche dit qu'elle sera désespérée et décisive.

Un message du président Lincoln, qui demande au congrès assistance pécuniaire pour l'émancipation des esclaves, a produit une grande sensation.

Le congrès du Sud autorise le commandant militaire à détruire le tabac et le coton pour empêcher qu'ils ne tombent aux mains des fédéraux.

A Washington, la résidence du ministre français a été entièrement brûlée. On croit que la plus grande partie des papiers de la légation sont détruits.

Les fédéraux ont occupé Columbus.

Grèce. — Les troupes royales, après s'être emparé des postes avancés des insurgés, se disposaient à attaquer la ville, si elle ne se rendait pas dans 24 heures.

Dans l'île de Syra, les insurgés ont fait une manifestation en faveur du duc de Montferrat, fils de Victor-Emmanuel, comme roi de Grèce.

Les événements qui se passent en Grèce, en Orient et dans les îles Ioniennes, font croire à un rapprochement entre l'Autriche et l'Angleterre.

Syra, 17 mars. — Les troupes royales ont rétabli l'ordre à Syra. Une députation est arrivée de Nauplie à Athènes, pour demander grâce. — Le gouvernement turc envoie un corps d'observation de 19000 hommes sur les frontières grecques.

Raguse, 20 mars. — 800 insurgés monténégrins ont été dispersés. Dervisch-Pacha, avec 16,000 hommes, a poussé une reconnaissance jusqu'à la frontière du Montenegro. Les Monténégrins font de grands préparatifs.

Zara, 20. — Vukalovich s'est maintenu dans ses positions, et attend des renforts des Monténégrins.

Berlin, 20 mars. — Le *Moniteur prussien* publie un ordre royal chargeant le nouveau ministre d'organiser les élections. Le roi maintiendra les principes qu'il a fait connaître déjà à plusieurs reprises. Le développement régulier de la Constitution ne peut qu'amener des progrès salutaires. « Si mon devoir, dit le roi, comme ma volonté, est de maintenir la Constitution jurée, je dois par là aussi préserver les droits de la couronne. Relativement à la politique extérieure, et surtout à la politique allemande, je maintiendrai invariablement la voie que j'ai suivie jusqu'à présent. Les ministres donneront des instructions pour les élections, et rappelleront aux fonctionnaires les devoirs particuliers qui leur incombent. »

Neuchâtel. — Dans l'avant-dernière nuit, des voleurs ont brisé une vitre d'un magasin situé sur la place Purry, et ont enlevé un certain nombre de montres en introduisant le bras dans l'ouverture pratiquée. La même nuit, une table a été volée dans une auberge; mais l'argent avait été retiré du tiroir par l'aubergiste avant de se coucher, et les voleurs n'y ont trouvé que des papiers sans valeur. Les recherches de la police se poursuivent activement.

Correspondance.

Nous recevons à l'instant la lettre suivante, que nous publions avec plaisir:

A M. le direct. de la *Feuille d'avis de Neuchâtel*,
Monsieur,

Confier cette lettre à votre honorable publication, c'est vous rendre, auprès de la société neuchâteloise, l'interprète de mon hommage reconnaissant, pour l'extrême indulgence de son accueil. — Heureux qu'elle ait daigné, dans sa haute appréciation littéraire, n'entendre ma trop faible voix que comme un écho de ses plus intelligentes prédilections, ne dois-je pas répondre à tant de bienveillance? Qu'il me soit permis de le vouloir du moins, par le dessein de **DEUX LECTURES**, offertes au suffrage si éclairé qui m'en dicta le choix, et que je m'honore de suivre pour guide. — Je ferai, de ce dessein, l'objet d'une circulaire explicative, mais dont je désire avertir d'abord vos lecteurs.

Les Femmes savantes, du maître des maîtres, et Bertrand et Raton, de l'un de ses moins infidèles disciples, seraient l'agréable promesse de ces deux lectures, qui n'auront lieu que d'après une souscription, rigoureusement limitée au nombre de 150 cartes souscrites, afin de prévenir toute insuffisance d'espace pour l'auditoire. — La carte de souscripteur, valable pour les deux lectures, et donnant seule droit d'entrée, sera du prix de 3 francs. On ne pourra souscrire ni recevoir les cartes que chez les dames Lanson et chez M. Jules Gerster, de lundi 24 à mercredi 26 courant: la première lecture étant fixée au jeudi 27, et la seconde au samedi 29, de 7 heures précises à 9 heures et demie, durée exacte et de rigueur.

Agréez, Monsieur, avec mes vifs remerciements, etc.

21 mars 1862.

G.-J.-B. ALEXANDRE,
de Paris.